

**POUR TOUS LES CAS RELEVANT D'ACCIDENTS, D'AGRESSIONS OU DE MALADIES (cf. § I et II)
CONTACTEZ NOUS IMMEDIATEMENT PAR TELEPHONE OU PAR MAIL.**

Pour les autres cas (cf. § III) : inaptitude, reclassement.... Contactez-nous par MAIL

LE SNEP PEUT VOUS AIDER (ouverture du dossier SNEP, conseils, défense de vos droits, suivi). Un dossier pris au début du problème rencontré est bien plus facile à traiter !

I) ACCIDENTS

- A)** Vous venez d'être victime d'un accident dans le cadre de votre service.
- B)** Vous venez d'avoir un accident de trajet :
- entre votre domicile et votre lieu de travail,
 - ou sur un itinéraire dans le cadre d'une mission.
- C)** Vous venez d'être **victime d'une agression (verbale ou physique) ou d'incivilités** dans le cadre de votre travail **avec blessure ou pas !**
- par un élève,
 - par un parent,
 - par une personne étrangère au cadre de votre travail (adulte ou mineure),
 - par un supérieur hiérarchique Attention suite au Conseil d'état du 27 septembre 2021, 440983 "*sauf à ce qu'il soit établi qu'il aurait donné lieu à un comportement ou à des propos excédant l'exercice normal du pouvoir hiérarchique, lequel peut conduire le supérieur hiérarchique à adresser aux agents des recommandations, remarques, reproches ou à prendre à leur encontre des mesures disciplinaires, un entretien, notamment d'évaluation, entre un agent et son supérieur hiérarchique, ne saurait être regardé comme un évènement soudain et violent susceptible d'être qualifié d'accident de service, quels que soient les effets qu'il a pu produire sur l'agent.* »

II) MALADIES ET/OU EXPERTISES

Vous rencontrez un problème de santé, ou bien votre dossier doit être étudié prochainement, après expertise ou non, par le Conseil Médical Départemental restreint ou siégeant en formation plénière (ex Commission de Réforme).

Dans ces 2 cas : contactez IMMEDIATEMENT le ou les responsables de ces dossiers dans votre département ou votre secrétaire départemental.

24	Nathalie COTTRET (06 99 06 60 03) Karine RIVALLAND (06 47 98 01 85) Benoit BACHELLERIE (06 99 23 26 56)	natcott24@gmail.com rivallandkarine@gmail.com benoit.pub@bachellerie.fr s2-24@snepfusu.net
33	Geoffroy RAT 06 81 83 22 12 Grégory CUSSAC 06 71 92 99 76 Marie CHASSAGNE 06 86 41 00 50 Benjamin FABAS 06 81 02 76 28	geoffroyrat@yahoo.fr gregorycussac@yahoo.fr Marie.chassagne@ac-bordeaux.fr s2-33@snepfusu.net
40	Emmanuelle PICCOLO 06 62 73 47 93 Sandrine VIGNAUD 06 82 95 08 26	Piccolo.emmanuelle@bbox.fr svignaudeps@gmail.com S2-40@snepfusu.net
47	Mathieu WEIMAN 06.20.34.05.31 Camille JACQUES 06 58 99 54 12	Mathieu.weiman@snepfusu.net Camille.jacques@snepfusu.net
64	Ghislaine STENIER 06 03 88 42.65 Lysianne GARRAIN 06 95 10 82 45	stenier.ghislaine@gmail.com lgarrain@gmail.com

III) Vous relevez d'une inaptitude totale ou partielle, vous souhaitez demander une poste de réadaptation, un reclassement, pour tout autre problème : contactez-nous aux MAIIS indiqués ci-dessus suivant votre département. Joignez le tableau ci-dessous, exposez en quelques lignes votre problème.

NOM Prénom		Nom et Adresse établissement :	
Téléphone			
Adresse électronique			
Date de naissance		Autonome de solidarité (oui ou non)	
Adresse personnelle		Assuré MAIF (oui ou non) MGEN (oui ou non) Date départ à la retraite prévue si d'actualité	

J'expose le problème que je rencontre :